



Compte rendu de la 87^e Assemblée générale annuelle des Amis de Collonges

Les Amis de Collonges se sont réunis samedi 23 août 2014 à 17h en la salle haute de la Mairie de Collonges.

Présents : René Dupuis (président), Françoise Biraud (présidente d'honneur), Brigitte Albert, Etienne Dessus de Cérou (vice-présidents), Marcelle Richard (trésorière), Robert Duchâteau, Philippe Derrien (trésoriers adjoints), Laurence Varret (secrétaire), Bernard Faige (secrétaire adjoint), membres du bureau, Chantal Sobieniak, Ingrid Lapierre, Bernard Labbé, Hugues Barrière, Jean-Louis Paquet et Jean-Renaud Garcia, membres du Conseil d'administration.

Absentes : Ghislaine Faucher, Thérèse Faux.

Invités : Geneviève Poignet représentant Max Poignet (président des Théâtrales), Mme Cantegreil (présidente d'Entre Temps Curemonte, le Patrimoine revisité), Laurent Chazole (président de l'office du tourisme du pays de Collonges-la-Rouge), Pierre Flandin-Bléty (vice-président de Turenne Environnement, représentant Antoine Thieffry président de Turenne Environnement).

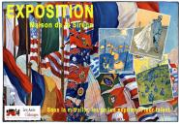
Le président ouvre l'Assemblée devant une cinquantaine de participants et excuse l'absence de Monsieur Mascres, sous-préfet, Madame Mazerm, représentante de Corrèze Environnement et Madame Grellier habitante de la Bertine, nouvelle adhérente. Il donne lecture de la lettre de Madame la Maire, dont le texte est annexé au présent compte rendu. Nous regrettons que pour la première fois dans la vie de l'association la municipalité ne soit pas représentée.



Rapport moral présenté par notre Président.

René Dupuis expose comment notre contexte touristique a évolué durant les trente dernières années (ouverture de la Sirène en 1980) : transformation des habitations en commerces ou restaurants. Durant cette période, notre village est passé de 17 à 42 boutiques ou restaurants. Cette évolution correspond aux attentes d'un grand nombre de visiteurs, Collonges est devenu un pôle économique saisonnier. Dans ce contexte nous devons maintenir notre particularité en faisant la promotion de notre patrimoine et de son histoire. Une réflexion sera menée pour renforcer notre impact en améliorant notre communication (mais sans publicité excessive). Les Amis de Collonges ont utilisé depuis 1927 cinq logos (visibles à la Chapelle des Pénitents) pour marquer leur singularité. Nous donnons vie à **deux lieux emblématiques**, la Chapelle des Pénitents qui, avec l'église, reste ouverte toute l'année (merci à Odette Mortessagne) et la Maison de la Sirène ouverte en juillet/août. Les travaux de cette année ont concerné :

- ✚ la Chapelle des Pénitents, lieu le plus visité dont l'accès est gratuit, où l'éclairage a été refait et les tableaux et les maquettes du village ont été disposés de façon à laisser plus d'espace aux visiteurs,
- ✚ la Maison de la Sirène où la signalétique a été revue et augmentée de textes français/anglais (merci à Brigitte Albert). Cependant, la fréquentation a baissé de 40%, et nous devons chercher à y remédier.

- ❖ Dans la Sirène, l'exposition «**Sous la mitraille les poilus expriment leur talent** » a été un travail collégial à partir de documents appartenant à certains membres ; c'est une belle exposition que déjà deux villages, l'un dans le Lot et l'autre en Bretagne, nous ont demandé en prêt ! Merci à Michel Dubois, Brigitte Albert, Jacques Valen, Jean-Renaud Garcia, Etienne Dessus de Cérou et René Dupuis.
 
- ❖ Le 6 juin, les Amis de Collonges ont accueilli les membres du Conseil d'administration des **Amis des musées d'Orléans**. C'est un plaisir et une démarche qui permettent de tisser des liens avec d'autres associations dont l'objet est proche du nôtre.
- ❖ Depuis novembre 2013, nous avons envoyé dix-huit courriers pour sensibiliser les différents décisionnaires et consultants aux conséquences du **projet de construction d'un Office du Tourisme** élargi sur le parvis de la gare. En mai, nous avons rencontré Monsieur Christian Lassalle, maire de Noailhac et chargé du tourisme à La Communauté de communes, qui nous a confirmé que le sous-préfet a acté le lieu (le parvis de la gare) en bordure de la D38 et qu'un nouveau projet prévoit une construction moins importante (18m au lieu de 26m) et avec des matériaux en accord avec les constructions avoisinantes. Nous cherchons depuis dix-huit mois à savoir pour quelle raison le choix de l'implantation a été retenu sur le parvis de la gare ; si nous obtenions des réponses, nous les diffuserions.
- ❖ Nos **publications** se sont bien vendues, notamment 350 exemplaires de « Les deux coups de cœur de Maurice Biraud pour Collonges ».

Merci à Hugues Barrière qui a pris en charge le développement du **site internet**.

Merci à Brigitte Albert qui a ouvert en juillet 2014 une **page Facebook** « Association les Amis de Collonges », excellent moyen de communication qui permet de présenter une image de Collonges maîtrisée à un très large public majoritairement jeune, et de favoriser l'interactivité.

Merci à Chantal Sobieniak pour son intervention dans l'application smartphone donnant des textes littéraires en rapport avec les lieux visités. Pour Collonges elle a choisi le **texte émouvant du Colonel Bial** quand il revient à Collonges... <http://geo.culture-en-limousin.fr/Souvenirs-des-guerres-de-la...>

Ces trois actions visent à améliorer notre communication et renforcer notre image.

Rapport financier présenté par notre trésorière Madame Marcelle Richard.

- Dépenses d'exploitation 6 870 € proches de celles de l'année précédente (-3%).
- Économies par suppression du compteur d'eau à la Maison de la Sirène et de l'abonnement téléphonique, remplacé par un mobile « Free » à 2 €.
- Nouveau numéro : **07 82 27 41 39**.
- L'assurance de la Chapelle des Pénitents est réduite du fait que la mairie prend en charge la partie risques (incendie, vol...) et les Amis de Collonges la responsabilité civile.
- Les dépenses travaux/matériel/documents sont de 4 750 €.
- Recettes : 9 252 € moins importantes que l'an passé (-10%).
- Cette année, nous nous réjouissons de compter vingt nouveaux adhérents portant le nombre total à 163.

La publication « Les deux coups de cœur de Maurice Biraud pour Collonges » a fait progresser les ventes de documents (+1 000 € soit 25%), grâce au partenariat avec L'Office du Tourisme de Collonges, de Brive, des commerçants de Collonges et Meyssac, du VVF et du camping.

Pour la Maison de la Sirène nous avons constaté une forte chute de la fréquentation sur la période estivale 2013, le principal facteur est la conjoncture économique, mais nous devons réfléchir au cercle vicieux – moins de visiteurs - moins de rentrées - moins d'heures d'ouverture. Une commission sera créée pour chercher des solutions à ce problème.

Le Rapport moral et le Rapport financier sont adoptés à l'unanimité des adhérents.

Renouvellement du CA : Les quinze membres présents souhaitent rester. Nous notons la démission de René Boutang ; personne ne se présentant, le CA compte désormais dix-sept membres.

La motion (texte joint) rédigée par le CA et présentée par Etienne Dessus de Cérou est adoptée par les adhérents présents à l'unanimité moins deux abstentions.

- ❖ Prise de parole de Laurent Chazoule : « La communauté de communes a perdu 100 000 € de subventions de l'Europe à cause des actions. »
 - Réponse d'Etienne Dessus de Cérou : « Les Amis de Collonges souhaitent le développement d'un tourisme raisonné et maîtrisé. Ils ne s'opposent en rien à l'action de l'Office du Tourisme et à la recherche d'un nouveau local mieux adapté, bien au contraire. Ils continueront à œuvrer pour développer le tourisme et animer le village. Par contre, ils doivent au respect de leurs statuts et de l'action de leurs prédécesseurs d'être une force de proposition auprès des autorités et décideurs politiques pour préserver le village. Quant à la perte de la subvention, c'est exact du point de vue des sollicitateurs de subventions. Il existe des points de vue différents. »
- ❖ Madame Cantegreil, adhérente de longue date regrette l'absence de représentants du Conseil municipal en cette occasion de débat. Elle s'étonne que sa modeste association – elle est présidente de l'association Entre Temps Curemonte, le Patrimoine revisité - trouve un soutien égal à celui des Amis de Collonges alors que les enjeux ne sont pas comparables. Elle incite l'association à encourager l'adhésion d'autres amoureux de Collonges – Collongeois ou non-Collongeois - pour confirmer sa présence incontournable en tant qu'interlocuteur d'autant plus respecté qu'il saura se renouveler.
- ❖ Monsieur Pierre Flandin-Bléty (vice-président de Turenne Environnement) assure que son association nous épaulera toujours dans la défense de Collonges et la protection de son patrimoine.

Après un échange avec l'assemblée, le Président des Amis de Collonges prend note des questions / remarques suivantes :

- Connait-on le coût du projet d'OT ? Réponse : « Nous ne savons pas ».
- Oublions les querelles de personnes, défendons Collonges...
- Pourquoi tous les Collongeois ne sont-ils pas Amis de Collonges ?
- Hugues Barrière fait remarquer que « si tous les habitants de Collonges ne sont pas des Amis de Collonges, il y a beaucoup de non-Collongeois qui sont des amis de Collonges... »
- comment faire pour accentuer la vigilance de notre association?
- que peuvent les Amis de Collonges pour éviter cette décharge de gravats devant le château de Vassinhac ?
- les Amis de Collonges ne sont pas contre l'amélioration du local de l'Office du Tourisme mais sur quel lieu et quelle architecture ?



- De nombreux Collongeois se déclarent désolés du manque d'information sur le projet d'OT ; ils remarquent aussi que le sujet a été totalement occulté pendant la campagne des municipales.
- Concernant l'Aménagement du Bourg, les Collongeois ont-ils été consulté sur le choix des projecteurs (made in China), l'éclairage orange est du plus vilain effet... Que peut-on faire ? René Dupuis indique que les riverains, au moment de l'installation, ont réussi à faire diminuer la taille des barrettes LED.
- Comment amener plus de monde à la Maison de la Sirène ? Philippe Derrien suggère de mettre chez les commerçants un petit descriptif et propose de le réaliser après l'été.
- Pourquoi la place de l'église est-elle si triste maintenant ? Est-il possible d'y rouvrir un café ? Ingrid Lapière répond que 8 000 € de location pour la terrasse, c'est prohibitif ; plusieurs personnes expriment leur regret, d'autres proposent l'installation de bancs... L'aménagement et l'animation de la place de l'église sont des problèmes importants auxquels les Amis de Collonges pourraient contribuer de manière positive en coopération avec la municipalité et les commerçants.
- Pourquoi les tableaux indiquant les travaux lors de l'aménagement du bourg n'indiquent-ils pas le coût par entreprise, comme c'est généralement fait lors de travaux importants ?
- L'accès à la mairie devient de plus en plus difficile, ne serait-il pas opportun de lui chercher un nouvel emplacement dans un cadre intercommunautaire ?
- Le panneau signalant Collonges (Benges) sur l'A20 avant Noailles est très sale : René Dupuis va se renseigner.

Collaboration avec les autres associations.

Collonges festif : René Dupuis remercie Alexandre Manévy qui s'implique dans toutes les actions collongeoises, bel exemple de dynamisme précoce. Jean-Louis Paquet organise avec Philippe Derrien, le 3^e week-end de septembre, une manifestation « Masques de Venise ». Il suggère aussi de louer la Chapelle des Pénitents pour des expositions.

René Dupuis remercie **les théâtrales** d'avoir remis de la musique dans le clocher. Le son n'est pas encore idéal mais tout le monde espère que cela va pouvoir être amélioré.

La Croix de la fontaine du lavoir : François Varret a présenté les photos des morceaux de la croix du lavoir du cimetière-grand ainsi que des photos de croix des alentours. Il propose que la croix, une fois restaurée, soit placée en lieu sûr, par exemple sur le mur sud de la Chapelle des Pénitents, rappelant l'emplacement du premier cimetière, et de placer sur la fontaine une croix de fer forgé, plus solide. Le devis demandé à Monsieur Rigot, ferronnier à Lagleygeolle, pour cette double opération, s'élève à 290 €. Annie Faige propose alors une croix ancienne, qui est chez eux. *Essayée sur place dès le lendemain, cette croix du style de la précédente, et plus petite, semble robuste et en harmonie avec le lieu. Affaire à suivre avec la municipalité.*



René Dupuis rappelle que le village de **Collonges est riche de 27 monuments classés ou inscrits**, ce qui en fait le quatrième de France pour les villages de moins de 500 habitants. Et, pour améliorer la communication sur ce patrimoine, il propose d'apposer sur les maisons des plaques donnant une courte explication comme cela a été fait par Bernard Blavignac à Meyssac. *À suivre en coopération avec la municipalité, l'Office du Tourisme et l'architecte des bâtiments de France.*

Notez la date : Vendredi 24 octobre 2014, 20h30, salle de la mairie. Chantal Sobieniak nous exposera « comment reconstituer le parcours d'un soldat pendant la guerre de 14-18 ».

Françoise Biraud, Présidente d'honneur, remercie et félicite chaleureusement son successeur pour son implication remarquable dans les diverses actions en cours.

Le président adresse un compliment particulier à **Madame Odette Mortessagne** pour sa disponibilité quotidienne au service de notre association. Grâce à elle, les visiteurs peuvent apprécier la Chapelle des Pénitents et entrer dans l'église toute l'année. Et l'assemblée l'applaudit chaleureusement.



Le clin d'œil : Robert Duchâteau a choisi de nous parler de la fessée et nous a divertis avec de nombreuses anecdotes et réalisations étonnantes.

C'est donc, joyeux, que nous partîmes déguster un apéritif au Faure chez René, merveilleusement accueillis par Thérèse.



Photo Michel Dubois ©Amis de Collonges

Tourner la page SVP

Lors de sa réunion du 31 juillet 2014, le conseil d'administration des « Amis de Collonges » a décidé de soumettre à l'approbation de ses membres, lors de la prochaine Assemblée Générale,

la motion ci-après :

A/ rappel de l'article 2 des statuts de l'association :

« - Le but est de mettre en valeur le patrimoine artistique de Collonges – en contribuant à sauvegarder tout ce qui peut avoir un réel intérêt historique, archéologique, architectural, touristique et d'environnement ».

B/ forte de cette mission reçue et exercée depuis 1927, l'Assemblée Générale autorise le Conseil d'administration à mettre en œuvre toutes les actions nécessaires à la défense du patrimoine architectural et environnemental de notre village. En particulier :

- Obtenir tout éclaircissement quant à l'application du plan de gestion, y compris dans ses annexes 1 et 2 du cahier de préconisations (plan réalisé en mars 2006, par les DIREN/SDAP du Limousin, pour le site classé par décret du 1^{er} juillet 1996 ; équipe de M. Gilles Séraphin, coordonné par Mme Françoise Maison, inspectrice des sites et Philippe Rochas, architecte des bâtiments de France).
- Obtenir que le projet de l'Office de Tourisme soit repris en un lieu autre que le parking de la gare et qu'il soit obligatoirement en harmonie avec le site classé.
- Veiller au respect des orientations du cahier des charges du plan de gestion du bourg (SDAP août 2010 / 5-39) qui recommandait une meilleure maîtrise de l'accessibilité du site et un traitement de l'espace mieux sécurisé (D38) en proposant un plan de déplacement.
- Utiliser les moyens modernes de communication pour alerter tous les amoureux de Collonges-la-Rouge chaque fois qu'il sera attenté à son patrimoine tel que défini dans l'article 2 de ses statuts.



DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE

MAIRIE DE COLLONGES-LA-ROUGE
19500 COLLONGES-LA-ROUGE

Téléphone : 05 55 25 41 09
Fax : 05 55 84 03 14
E-mail : mairie@collonges-la-rouge.fr
Site : www.collonges-la-rouge.fr

N.Réf : PF/SF-2014

Monsieur le Président de l'Association
« Les Amis de Collonges »
Le Faure
19500 Collonges-la-Rouge

Monsieur,

Je vous informe par la présente que je ne serais pas présente à votre assemblée générale du 23 août prochain.

Cette décision est motivée par deux raisons.

En premier lieu la discourtoisie inadmissible à mon égard lors de l'assemblée générale de l'an dernier.

La seconde raison est motivée par le fait que votre réunion du 23 août prévoit la signature d'une « motion » contre un projet lancé et avalisé par les plus hautes instances de l'Etat.

En effet, en ma qualité de Maire, je ne peux pas et ne veux surtout pas cautionner par ma présence un texte qui dénie une nouvelle fois la crédibilité des décisions prises par le Sous-Préfet de Brive, l'Architecte des Bâtiments de France, le Directeur Régional de l'Environnement, mes collègues de la Communauté de Communes des Villages du Midi-Corrèzien et moi-même, qui investissons avec l'Etat dans ce projet porteur d'avenir pour notre beau village.

Veuillez m'excuser auprès de vos adhérents parmi lesquels je compte de nombreux amis.

En espérant que ce mot d'excuse sera lu durant votre réunion et porté au procès-verbal de votre assemblée générale de ce 23 août.

Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.

A Collonges-la-Rouge le 19 août 2014.

Le Maire,
Paulette Fender

